

Les vols Paris-Téhéran

#Fait du jour

Exercices

Un accord trouvé. Cochez la bonne réponse.

De quelle compagnie aérienne parle-t-on ?

- d'Air France
- d'Iran Air

Qui est concerné par cette nouvelle ?

- tous les membres de l'équipage
- les hôtesses de l'air et les pilotes femmes

Selon Air France, à la sortie de l'avion, le personnel doit respecter :

- la loi du pays de départ.
- la loi du pays d'arrivée.

Quels vêtements doit porter le personnel aérien français en Iran ?

- un pantalon
- une robe longue
- une grande veste
- un foulard
- des gants

Qui n'a pas apprécié ces consignes ?

- les pilotes
- les syndicats

Quelle stratégie a adopté la compagnie aérienne ?

- oublier ses consignes
- contourner l'obstacle
- proposer une base de volontariat

Par exemple, si une hôtesse ou une pilote refuse de porter le voile :

- elle ne pourra plus voler avec la compagnie.
- elle sera placée sur un autre trajet.

Cet accord a été passé entre :

- Air France et les syndicats.
- Air France et Iran Air.

En général, Air France :

- laisse le choix de la destination à l'équipage.
- impose la destination à l'équipage.

Quels seront les effets de cet accord pour les femmes concernées ?

- Leur salaire sera touché.
- Leur dossier professionnel sera affecté.
- Elles n'auront pas besoin de refuser une mission.

En quoi consiste la procédure de volontariat d'Air France ?

- L'équipage peut décider de s'engager pour défendre une cause.
- L'équipage peut décider de travailler ou non sur une ligne.

Dans quelles circonstances le volontariat avait-il déjà été mis en place ?

- pendant l'épidémie d'Ebola en Guinée-Conakry
- après le séisme en Haïti
- après la catastrophe de Fukushima au Japon

Les sanctions internationales contre l'Iran ont provoqué :

- la suspension des vols Paris-Téhéran pendant 8 ans.
- la dégradation des liaisons Paris-Téhéran pendant 8 ans.